

Attestation sur l'honneur de capacité à savoir nager

Ce document est à compléter si vous savez nager (ou votre enfant) mais que vous n'êtes pas en possession d'un certificat qui mentionne la réussite au test prévu à l'article A.322-3-2 ou A.322-3-3 du code du sport : une attestation scolaire « savoir nager » ou une attestation fédérale « pass nautique » ou attestation d'un maître-nageur sauveteur.

Je soussigné(e), Mme, M. (nom, prénom) :

.....
.....

Atteste être en capacité à savoir nager vingt-cinq mètres (25m) et à savoir m'immerger.

Atteste que :

(Nom, prénom).....

Né(e) le/...../..... à

et dont je suis le/la représentant(e) légal(e), a la capacité à savoir nager vingt-cinq mètres (25m) et à savoir m'immerger.

Fait à

Le/...../.....

Signature :